



AU QUOTIDIEN, ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

## **L'Assemblée départementale réaffirme ses engagements au service des Gardoises et des Gardois**

Ce vendredi 10 octobre 2025, l'Assemblée départementale s'est réunie en séance plénière. Malgré un contexte national marqué par l'incertitude, le Conseil départemental du Gard, fidèle à sa mission de proximité et de solidarité, a acté plusieurs engagements forts pour répondre aux défis du territoire.

Publié le 13/10/2025 -- Temps de lecture: 20 minutes



### **Le Conseil départemental sous le regard de la Chambre Régionale des Comptes**

La séance a débuté par la **présentation du rapport de la Chambre Régionale des Comptes d'Occitanie**. Ce contrôle approfondi confirme une baisse significative des recettes, commune à l'ensemble des Départements français, sans compensation financière adéquate.

Ce que la Chambre met en évidence, c'est l'incohérence du mode de financement des départements. Et sur ce point, nous la rejoignons.

### **Protection de l'enfance : prolongation du contrat issu de la loi Taquet**

Le Conseil départemental du Gard poursuit son engagement en faveur de la protection de l'enfance en signant **le Contrat départemental de prévention et de protection de l'enfance (CPPE)**, avec l'État et l'Agence régionale de santé (ARS) Occitanie.

Ce dispositif vise à soutenir les familles et à accompagner les enfants de la naissance à l'adolescence.

### **Économie sociale et solidaire : les 13 premiers appels à commun**

Dans le cadre du Schéma départemental de l'Économie sociale et solidaire (ESS), les 13 premiers appels à commun ont été sélectionnés. Un soutien financier de plus de 150 000 €.

### **Le numérique au service de l'inclusion**

#### ***Gard numérique ensemble : pour un internet accessible, inclusif et éthique***

Le Conseil départemental a rejoint le Réseau d'inclusion numérique gardois (RING) aux côtés de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) pour développer un numérique accessible par toutes et tous.

#### ***Le Très haut débit : un levier de modernisation territoriale***

Le Conseil départemental soutient activement son déploiement à travers des conventions avec l'opérateur Gard Fibre, visant à équiper les sites publics.

Le Très haut débit favorise l'inclusion numérique, l'accès aux services publics, le télétravail et l'innovation.

**Zoom sur...**

## 2 vœux symboliques de soutien au territoire

- Le premier en faveur de la réouverture des petites lignes ferroviaires, pour défendre la mobilité pour tous et la cohésion de nos territoires.
- Le second en soutien à la Verrerie du Languedoc à Vergèze, pour sauver l'emploi dans cette usine emblématique du Gard.

*Face à cette conjoncture, notre responsabilité est claire : agir avec lucidité, transparence et solidarité pour que personne ne soit laissé de côté.*

**Le détail des délibérations est consultable ici :**



**C'EST VOTÉ !**

**C'est voté - Séance du 10 octobre 2025**

**1 documents**

Publié le 10/10/2025 -

Compte-rendu des délibérations votées à la séance du 10 octobre 2025



*Conseil départemental du Gard*

*Lundi au vendredi*

- *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*
- *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*
- *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

*2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9*

*04 66 76 76 76*